

Je demande par la présente une **prolongation**
de brevet provisoire d'enseignement professionnel.

Je demande par la présente un brevet **permanent**
d'enseignement professionnel.

Date de la demande

Signature du demandeur

**PARTIE II – À remplir par l'employeur manitobain si le demandeur travaille actuellement
comme enseignant au Manitoba**

Date : _____

Nom de l'employé faisant l'objet de la recommandation

Nom de famille

Prénom(s)

Numéro de PSP

Si toutes les autres exigences sont remplies, je recommande

- la délivrance d'un brevet **permanent** d'enseignement professionnel.
- la **prolongation** du brevet provisoire d'enseignement professionnel.

Je recommande **le rejet** de cette demande pour les raisons suivantes :

Nom de la personne faisant la
recommandation (en lettres moulées)

Signature de la personne faisant
la recommandation

Nom de la division scolaire ou du ministère

Veillez envoyer la demande dûment remplie à la :

Section des brevets et des dossiers des élèves
402, Rue Main Nord, C. P. 700
RUSSELL (Manitoba) R0J 1W0

TÉLÉCOPIEUR : 1 204 773-2411
TÉLÉPHONE : 1 800 667-2378 ou 1 204 773-2998

Ces renseignements personnels sont recueillis en vertu du Règlement 115/2015 de la *Loi sur l'administration scolaire* et serviront à constituer un dossier portant sur les activités annuelles du milieu enseignant. Les renseignements personnels sont protégés sous la *Loi sur l'accès à l'information et la protection de la vie privée*. Si vous avez des questions sur la collecte de renseignements, veuillez communiquer avec la Section des brevets et des dossiers des élèves, case postale 700, Russell (Manitoba) R0J 1W0 ou composez le 1 800 667-2378 ou le 204 773-2998.